



FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVITE

Nom et Prénom du titulaire de la carte :

Date de naissance : Lieu de naissance : Sexe : F/M

Adresse Personnelle :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Collectivité de rattachement :

Adresse de l'institution :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Autorisation d'inscription du responsable de la collectivité :

« Je soussigné..... président/directeur de, atteste du caractère social, culturel et éducatif de notre activité et autorise..... à utiliser une carte de prêt à la Médiathèque de Bantzenheim dans le cadre de ses fonctions.

Date : Signature du responsable et cachet : »

La carte collectivité, délivrée dans le cadre d'une activité professionnelle, est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à 35 documents imprimés (livres ou revues, secteur jeunesse ou adulte) pour une durée maximale de 3 semaines (durée prolongeable à la demande). Le titulaire de la carte s'engage à restituer l'ensemble des documents dans la médiathèque de Bantzenheim et est tenu pour responsable de leur restitution en bon état. En cas de perte ou de dégradation, le titulaire de la carte s'engage donc à racheter ou rembourser le ou les document(s) concerné(s) au même titre qu'un abonné privé. Pour les emprunteurs exerçant dans une institution scolaire, merci de restituer l'ensemble des documents avant la fin de l'année scolaire. Les documents multimédia (CD, DVD et CD-ROMS) sont destinés au prêt à des particuliers pour une utilisation uniquement privée dans le cercle de famille et ne peuvent être empruntés dans le cadre d'un abonnement pour les collectivités.

A , le

Signature du titulaire de la carte :

PIECES A FORNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- La pièce d'identité du titulaire de la carte collectivité mentionnant la date et le lieu de naissance
- Cette fiche d'inscription remplie, signée et tamponnée